

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2013

CONSOMMATION - (N° 1015)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE573

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

ARTICLE 5

À la première phrase de l'alinéa 173, après le mot :

« alinéa »,

insérer les mots :

« du présent code ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.